

**POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10
A MONTRAVEL**



Bulletin d'information : dépassements du seuil d'information et de recommandation pour les personnes sensibles

Communiqué du: **21/07/2014** 8h00

Observations: **Dimanche 20 juillet 2014 - constat de dépassement**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation - Alerte orange

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air a enregistré durant la journée du 20 juillet 2014 une élévation des niveaux de poussières fines en suspension dans l'air 'PM10'.

Des concentrations très élevées de PM10 liées à l'activité industrielle, ont été mesurées dans le secteur de Montravel entre 06h et 12h le 20 juillet 2014. Notons que des valeurs élevées de poussières fines d'origine industrielle étaient mesurées depuis le samedi 19 juillet sur la station de Montravel.

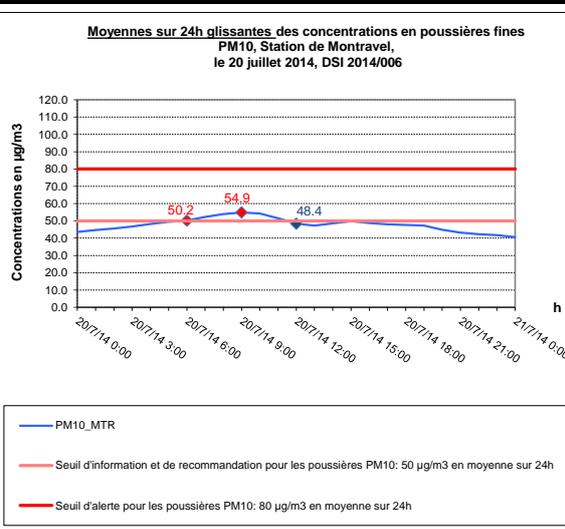
Des concentrations importantes en dioxyde de soufre (SO₂) sont également observées, ce qui témoigne de l'origine industrielle des particules PM10. Toutefois, les seuils réglementaires pour le SO₂ n'ont pas été dépassés.

Le seuil d'information et de recommandation à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 20 juillet à 6h, avec une valeur de 50.2 µg/m³ calculée en moyenne sur 24h.

La fin du dépassement du seuil d'information et de recommandation était effective à 12h le 20 juillet 2014.

Les concentrations en PM10 sont revenues à la normale dans la nuit du 21 juillet 2014.

Zones concernées	Montravel, quartiers situés à l'Est du site de Doniambo.
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	50.2 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 20/07/14 à 6h00
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	48.4 µg/m ³ en moyenne sur 24h le 20/07/2014 à 12h00.
Durée du dépassement	6h
Moyenne maximale sur 24h glissantes	54.9 µg/m ³ , mesurée en moyenne sur 24h entre les 19 et 20/07/14 à 9h
Moyennes journalières	41 µg/m ³ la journée du 20/07/14



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : des vents forts de 13 à 23 kt avec des rafales jusqu'à 36 kt, de secteurs Ouest à Ouest-Sud/Ouest ont été observés les 19 et 20 juillet 2014.

Ces conditions favorisent la dispersion des poussières fines PM10 d'origine industrielle (Doniambo) vers le quartier de Montravel.

A partir de 18h le 20 juillet les vents se sont affaiblis et orientés de secteurs Sud/Ouest à Sud/Sud-Ouest puis Ouest/Nord-Ouest dans la nuit du 21 juillet favorisant la dispersion des poussières fines vers la zone industrielle de Ducos puis vers les quartiers du Faubourg Blanchot et de Magenta.

Les poussières fines PM10, dont le diamètre est inférieur à 10 µm, sont d'origines variées, selon les sources d'émissions (naturelle ou humaine). A Nouméa, les hausses des niveaux de poussières PM10 sont essentiellement liées à l'activité industrielle, mais aussi au trafic routier ou à d'autres sources ponctuelles intégrant des phénomènes de combustion.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m³ en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m³.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de ne pas modifier les déplacements prévus mais d'éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur. Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion : adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure